



Politique concernant la disponibilité des données

Considérations générales

- La revue encourage le dépôt numérique de données de recherche dans des dépôts publics afin qu'elles soient accessibles dès l'acceptation de l'article et puissent être citées au moment de sa publication.
- Les données de recherche englobent l'ensemble des données ou jeu de données nécessaires pour reproduire la recherche et ses résultats rapportés dans l'article.
- Les dépôts favorisent la conservation, l'accès et la découvrabilité de la recherche. En accord avec les principes [FAIR](#) (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables), l'équipe éditoriale de la revue considère que l'accès public aux données permet, entre autres :
 - La reproduction et la validation des résultats de la recherche;
 - L'inclusion, l'analyse et l'interprétation de données dans les méta-analyses;
 - La réduction du temps de gestion par les chercheur-ses pour préserver ou retracer des données lors de demandes d'accès aux données;
 - La citation des données de recherche avec leurs articles associés, favorisant la visibilité et la reconnaissance des auteur-trices et de toute autre partie contributive à la recherche.

(Source : les quatre avantages susmentionnés de l'application des principes FAIR sont adaptés du site général de l'éditeur [PLOS One](#).)

- L'accès aux données favorise également la réutilisation des données pour la génération d'autres connaissances dans une variété de domaines de recherche scientifique (<https://libguides.hec.ca/gestion-donnees-recherche>).
- Cette politique éditoriale est régie par les règles éthiques et les cadres législatifs ou réglementaires locaux et en aucun cas ne s'y substitue.
- Pour de plus amples informations, consultez :
 - « [Pratiques exemplaires des IRSC en matière de protection de la vie privée dans la recherche en santé \(septembre 2005\)](#) »;
 - « [Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 \(2022\)](#) »;
 - « [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#) ».
- En outre, la revue *Science of Nursing and Health Practices / Science infirmière et pratiques en santé*, reconnaît « que les données créées dans le contexte de la recherche menée "par et avec" les collectivités, les regroupements collectifs et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuit seront gérées selon des principes élaborés et approuvés par ces parties intéressées, et en partenariat avec ces derniers » (<https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche>). Les autrices et auteurs sont responsables de s'assurer d'une gestion éthique et rigoureuse auprès des communautés concernées.



- La revue adhère aux [principes de PCAP®](#) (propriété, contrôle, accès, possession) des Premières Nations.

Déclaration de disponibilité des données

- La revue adopte les quatre énoncés du modèle de politique de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Fabre et Gouzi, 2020), parmi lesquels les auteur-trices sont invités à sélectionner celui qui correspond à leur situation :
 1. Les jeux de données générés et/ou analysés au cours de la présente étude sont disponibles dans le dépôt [Nom du dépôt] ; [DOI]
 2. Les jeux de données générés et/ou analysés au cours de la présente étude ne sont pas accessibles en libre accès en raison de [spécifier la raison] mais sont disponibles auprès de l'auteur sur demande justifiée.
 3. Les jeux de données générés et/ou analysés au cours de la présente étude sont disponibles auprès de l'auteur sur demande justifiée.
 4. Le partage de données ne s'applique pas à cet article, car aucun jeu de données n'a été généré ou analysé au cours de la présente étude.

(Source : Fabre, C. et Gouzi F. C. (2020). *Proposition de modèle de politique pour les revues et éditeurs quant aux données de la recherche*. [\(hal-03026731\)](#).)

En complément des quatre énoncés précédents, la revue adopte deux autres énoncés additionnels, propres à la revue, parmi lesquels les auteur-trices peuvent également choisir selon leur situation :

Les données peuvent aussi figurer dans les annexes. Dans ce cas, l'énoncé de déclaration est :

5. « Les données associées aux conclusions de cette étude sont disponibles dans les annexes de cet article. »

Les auteur-trices peuvent également choisir de ne pas partager leurs données. Dans ce cas, la mention indique :

6. « Les auteur-trices ont choisi de ne pas partager leurs données : les données de la recherche ne sont pas partagées. »
- Si des restrictions éthiques ou légales (données d'une tierce partie, données sensibles impliquant des sujets humains) proscrivent la disponibilité publique des données, les auteur-trices doivent en spécifier la raison dans la déclaration de disponibilité des données (énoncé 2 cité précédemment de Fabre et Gouzi, 2020).

Science of Nursing and Health Practices / Science infirmière et pratiques en santé demande aux auteur-trices de fournir une déclaration de disponibilité des données dans leur document de soumission en choisissant et/ou complétant l'un ou l'autre des énoncés de déclaration. La rubrique de la déclaration à remplir figure à la fin du document de gabarit de soumission



à télécharger pour chacun des types d'articles acceptés par la revue sur le site Web de la revue : <https://sips-snahp.ojs.umontreal.ca/index.php/sips-snahp/articlestype>

Méthodes de partage des données

- Les données de recherche peuvent idéalement être déposées dans un dépôt public. Par exemple, le dépôt [Borealis](#) héberge des collections numériques de la majorité des universités canadiennes.
- Certains champs de recherche ayant des pratiques de partage de données spécifiques, les auteur·trices doivent dans ce cas choisir le dépôt et la manière appropriée de rendre accessibles leurs données.
- Pour en savoir plus sur les dépôts de données de recherche, les types de dépôts de données recommandés et les éléments à considérer pour le choix d'un dépôt, consultez cette [page](#) des « Services à la recherche, à la création et à l'innovation » de l'Université Laval.
- Dans le contexte de la publication dans la revue *Science of Nursing and Health Practices / Science infirmière et pratiques en santé*, les données et les métadonnées doivent être citées au minimum dans la liste des références de l'article selon le style bibliographique de la revue (APA). Elles devraient idéalement inclure un identifiant numérique permanent (DOI), lorsque le dépôt en fournit un, et être citées à la suite de l'acceptation de l'article par la revue.

Exemple : Duval, K. (2025). *Complete Data Extraction Dataset for the Scoping Review on Nurses' and Nursing Students' Perceptions Toward People Living in Larger Bodies* (Version V1) Borealis. <https://doi.org/doi:10.5683/SP3/4HAGJZ>

Dans : <https://sips-snahp.ojs.umontreal.ca/index.php/sips-snahp/article/view/209>

- Bien que le dépôt dans un dépôt de données soit encouragé, les données peuvent également être soumises dans un fichier supplémentaire en privilégiant les formats exploitables (un fichier Excel est préférable à un PDF). Sous toute réserve de l'équipe éditoriale de la revue, car ces fichiers de données devront être lisibles et facilement intégrés à l'épreuve finale de l'article. Par exemple, un fichier trop lourd pourrait empêcher l'inclusion des données de recherche à l'article. Dans tel cas, la revue pourrait demander aux auteur·trices de déposer leurs données dans un dépôt public numérique.